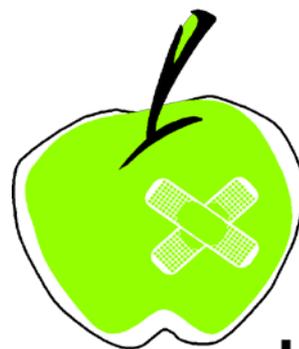


SERVICE SCOLAIRE EN MILIEU HOSPITALIER



L'école
à l'hôpital

Annie Caron
Directrice
514-596-8459 p. 8294

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 



Notre mandat



Assurer le service scolaire (LIP) auprès des patients **francophones** (4 à 21 ans) fréquentant un établissement de santé de 2e ou 3e ligne du MSSS en tenant compte des programmes de formation réguliers ou adaptés ainsi que les outils technologiques utilisés par l'élève dans son école d'origine.

Nos valeurs

Respect

Collaboration/partenariat

Complémentarité (gestion/pédagogie)

Coresponsabilité

Communication

Notre projet éducatif

2018-2022

Le CSSDM offre un service scolaire en milieu hospitalier aux patients âgés de 4 à 21 ans, séjournant à l'hôpital pour une durée de plus d'une semaine ou qui doivent se présenter pour recevoir des traitements périodiques et qui fréquentent une école du secteur francophone.

Un service en trois étapes

Étape 1

La prise en charge de l'élève s'effectue sitôt que le service scolaire en milieu hospitalier est avisé de l'hospitalisation. Avec l'autorisation des parents, nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe-école, en communiquant soit par téléphone ou par courriel, pour assurer la poursuite des apprentissages et éviter les retards scolaires, à un rythme adapté à la situation.

Étape 2

Nos enseignants, en partenariat avec l'équipe-médicale soignant de votre enfant, élaborent la planification d'interventions pédagogiques selon sa condition médicale. En effet, l'état de santé de l'élève détermine le temps alloué aux études, généralement entre 30 à 60 minutes par jour. Le service scolaire s'occupe de la préparation des élèves aux épreuves ministérielles lors de leur séjour à l'hôpital.

Étape 3

Suite à l'hospitalisation, le service scolaire en milieu hospitalier tissent avec les parents un portrait de la situation académique de leur enfant, discute de l'avenir, de l'enseignement à domicile s'il y a lieu, d'un possible retour à l'école d'origine, de l'orientation de la prochaine année scolaire pour bien compléter l'étape de l'intégration de l'élève dans son milieu. Ainsi, le service scolaire élabore et propose des interventions et des recommandations qui seront transmises à l'école d'origine et au centre des services scolaires (s'il y a lieu) afin que ces dernières soient ajoutées au Plan d'intervention adapté (PIA) de l'élève desservi.

L'enseignement est dispensé dans les établissements suivants :

- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Centre de réadaptation Marie-Enfant
- Hôpital de Montréal pour enfants
- Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost

Objectif de l'école à l'hôpital

L'objectif est de permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité tout en respectant son plan de traitement et de faire le suivi des apprentissages auprès de son école d'origine. Le service scolaire en milieu hospitalier s'adresse aux élèves de niveau régulier primaire ou secondaire provenant des secteurs publics et privés francophones*. Les épreuves ministérielles sont dispensées à l'hôpital, aux élèves présents aux dates déterminées par le MEES selon les normes du Ministère de l'éducation.

Le service scolaire est aussi offert aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde, TSA et autres besoins particuliers

La scolarisation est assurée par 25 enseignants en adaptation scolaire possédant une connaissance des pathologies et de leurs impacts sur l'apprentissage. Ils dispensent l'enseignement dans les matières de base, soit le français et les mathématiques.

Pour les élèves de niveau secondaire, le service de conseil en orientation est disponible, sur rendez-vous, afin de répondre au questionnement académique secondaire et post-secondaire.

*** Les élèves du secteur anglophone doivent s'adresser à leur centre de services scolaire.**

Un enseignement en concertation

L'enseignement se fait en concertation avec l'équipe-médicale, professionnels soignants ainsi que l'équipe-école d'origine du patient. Les enseignants participent aux discussions ou rencontres multidisciplinaires. Ils tiennent compte des orientations cliniques dans la planification de leurs interventions pédagogiques auprès de l'élève. Avec l'autorisation parentale, ils communiquent avec le titulaire de l'élève où qu'il soit au Québec, en Ontario ou dans les provinces maritimes. Familier avec les différents programmes d'enseignement, le service peut assurer la scolarisation, compléter les évaluations, les examens et les épreuves ministérielles et éviter ainsi un retard académique. Il collabore avec le titulaire de l'élève et ses parents par le biais de rencontres et de suivis téléphoniques.

Les parents qui désirent faire appel à ce service doivent en faire la demande auprès du personnel clinique de l'unité de soins de l'hôpital.

Pour plus d'information :

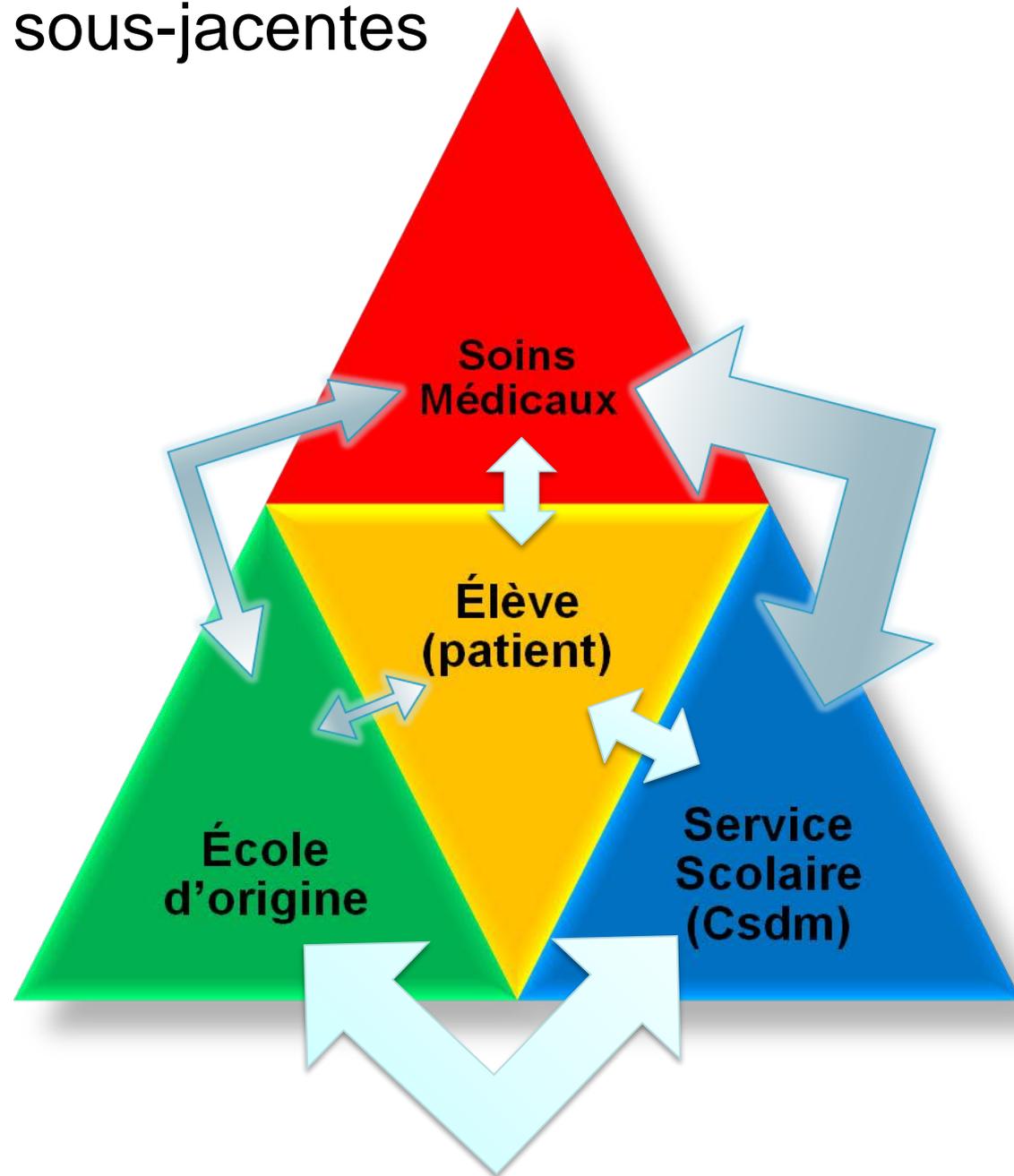
- Annie Caron, directrice du Service scolaire en milieu hospitalier (514) 596-8459, poste 8294
- Andrée Gauthier, secrétaire d'école du Service scolaire en milieu hospitalier (514) 596-8459, poste 8292

Nos responsabilités sous-jacentes

Assurer un suivi scolaire auprès du personnel de l'école d'origine et des parents des élèves desservis.

S'assurer que la réintégration de l'élève à son école d'origine (ou une autre école) soit faite dans des conditions optimales.

Représenter le réseau scolaire auprès des différentes instances de l'établissement de santé (administratives ou cliniques).





Ententes MEES – MSSS **(une par établissement)**

Le déploiement de notre offre de service est balisé par une structure d'ententes inter-établissements qui prennent leur essence au sein des ententes de complémentarité de services MEES-MSSS.

Le service est présent au sein du CHU depuis 40 ans et dessert annuellement plus de 650 élèves .

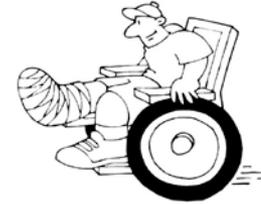
Selon les ententes MEES-MSSS, le partenaire doit faciliter le déploiement de notre offre de service. Il s'assurera entre autres de la présence de locaux adéquats et mettra en place les modalités de communication afin d'assurer la pérennité de notre offre de service à l'intérieur de l'établissement de service de santé.

Profil de notre clientèle

La majeure partie de notre clientèle se retrouve dans l'un ou l'autre des établissements de service de santé de Montréal pour plus de deux semaines et ce, de façon continue ou épisodique durant l'année scolaire.

La clientèle provient de tous les centres de services scolaire du Québec (voire même hors Québec)





La clientèle présente des problématiques lourdes au niveau de la santé physique ou mentale.

On remarque que la clientèle peut aussi présenter un certain retard scolaire en lien avec des difficultés d'apprentissage. De plus la pathologie et ses conséquences (médicales, cognitives, sociales) peuvent engendrer des répercussions sur le parcours scolaire.



Organisation scolaire

Pour avoir accès à nos services, l'unité de soins doit faire parvenir une requête au secrétariat du Service scolaire.

**Nous considérons les demandes de service pour les enfants dont on prévoit plus de deux semaines d'hospitalisation ou qui doit se présenter périodiquement pour des soins.
(oncologie, dialyse, fibrose, etc)**

Compte tenu de l'âge, de la pathologie, du parcours scolaire et médical, chaque élève nécessite une approche personnalisée.

Selon les recommandations de l'équipe médicale, les cours sont donnés en individuel dans la chambre de l'élève ou parfois offert en groupe (3 ou 4 élèves) en pédiatrie, psychiatrie et/ou hébergement.

N.B. Seulement les mathématiques et le français sont dispensés.

Profil de notre personnel

Le personnel doit développer une excellente connaissance du fonctionnement d'un établissement de santé, de sa culture, de ses pratiques, des pathologies et de leurs impacts sur l'apprentissage.

Le personnel du Service est composé d'une direction, une secrétaire d'école, une conseillère pédagogique, une conseillère d'orientation ainsi que de 25 enseignants en adaptation scolaire dont :

11 au CHU Sainte-Justine

6 au CRME

6 au HME

2 au HSMAP



Mes professeurs



Sanction des études

Le Service se charge de la passation des examens de l'école d'origine ou du Ministère de l'éducation. Ces derniers sont administrés selon les critères imposés par le MEES.

Les copies sont retournées pour correction à l'école d'origine ou aux personnes-ressources à la Sanction des études des Centres de Services scolaire afin que les résultats soient consignés au bulletin scolaire de l'élève.

Nos partenaires

CHU Sainte-Justine

Centre de réadaptation Marie-Enfant

Hôpital de Montréal pour Enfants

Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost

Coordination des services
complémentaires

Direction des services cliniques

Service des communications

Direction professionnelle – Service social

Fondation de l'hôpital Sainte-Justine

Service des bénévoles (projet de lecture)

Upopolis

**Réseau des établissements de santé
et de services sociaux de Montréal
(CSSS et CIUSSS)**

Centre des Services scolaire de Montréal

Centre des Services scolaire du Québec

Centre de réadaptation en déficience
physique du Québec

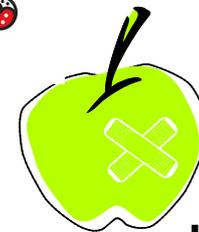
Réseau des écoles spécialisées

Écoles primaires et secondaires
privées du Québec

Allô prof.



Leucan leucan 



**L'école
à l'hôpital**

**Il est important de souligner que l'offre de service scolaire s'ajuste constamment en fonction des décisions prises par les établissements de santé et/ou leurs unités de soins lors de situation particulière.
(ex. : Pandémie)**

4 points de service



CHU Sainte-Justine



Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost



Hôpital de Montréal
pour enfants



Centre de réadaptation Marie-Enfant
du CHU Sainte-Justine

CHU Sainte-Justine

SERVICE ADMINISTRATIF

Direction
Secrétaire d'école

SERVICE DE LA CONSEILLANCE

Conseillère pédagogique
Conseillère en orientation

PÉDIATRIE

Préscolaire – primaire

2 enseignantes

Secondaire

3 enseignants en français

3 enseignants en math.

PSYCHIATRIE

Préscolaire- primaire

1 enseignante

Secondaire

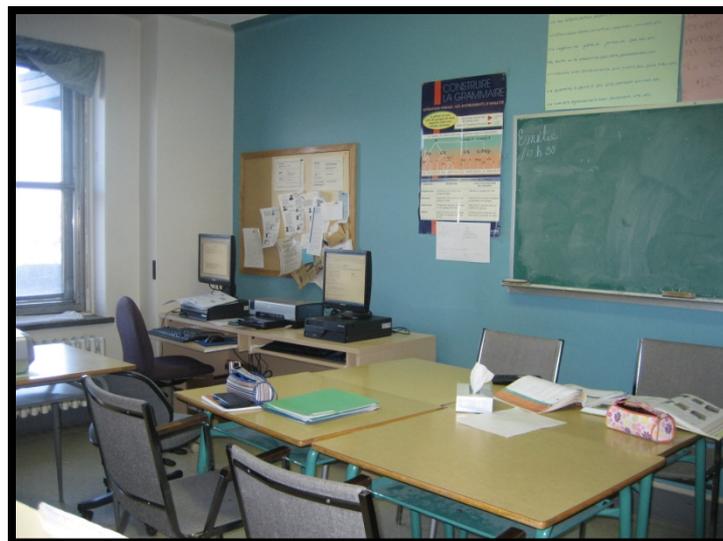
1 enseignante en français

1 enseignante en math.

Pédiatrie



Psychiatrie



Centre de réadaptation Marie-Enfant

HÉBERGEMENT

Déficiences intellectuelles profondes (4 à 21 ans)

3 enseignantes

1 préposée aux élèves handicapés

PÉDIATRIE

Au primaire : 1 enseignante

Au secondaire :

1 enseignante en français

1 enseignante en math.

Pédiatrie



Hébergement



Hôpital de Montréal pour enfants

PÉDIATRIE ET PSYCHIATRIE

Préscolaire- primaire

2 enseignants

Secondaire

2 enseignants en français

2 enseignants en math.

Pédiatrie et psychiatrie



Hôpital en Santé Mentale Albert-Prévost

PSYCHIATRIE

Secondaire

1 enseignante en français

1 enseignant en math.

Psychiatrie

